



Demende de visa pour regrepement familiale

Par **moubatna**, le **24/10/2008** à **16:24**

bonjourrnje suis une femme algerienne mariee avec un homme a une nationalité
francaiserncomment je peut faire pour les 1ere demarche pour mon visarnJ'attent votre
reponse

Par **salim16000**, le **11/11/2008** à **13:49**

salemrnles premier demarche est le transcription de l'acte de mariage est obtien un livret de
famille francaise est apres tu fait un demande de visa conjoint francais , tu est a batna je
pense donc ta fait le demande a annaba meme pas 1 mois tu recupere ton visa , moi j'ai entré
comme ça en juillet 2007 , il ya un changement je pense il ya une nouvemlle loi il faut tu fait un
test de la langue francais en algerie , moi j'ai fait en france , mais je pence il ya un
changement mais c'est pas sur , pour vous le plus important c'est le transcription de l'acte de
mariage est bonne chance .